

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE AVÉ MARIA

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Avé Maria, tenue au local 140, mardi 11 septembre 2019 à 19h37.

## **1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

### **Sont présents :**

Monsieur Patrick Giroux, parent  
Madame Stéphanie Gendreau, parent  
Madame Édith Provençal, parent  
Madame Lysanne Bergeron, parent  
Madame Martine Thibault, parent  
Monsieur Michel Gévry, enseignant  
Monsieur Brian Kent, enseignant  
Madame Lyne Morin, enseignante  
Madame Amey-Lee Martel, enseignante  
Madame Annie Beauchemin, soutien (arrive à 20h05)  
Monsieur Charles Raïche, directeur.

### **Sont absents :**

Madame Anne-Marie Bourgeois, parent  
Madame Mélanie Dubé, responsable du service de garde

Il y a quorum.

Charles Raïche, directeur, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19h37 et souhaite la bienvenue à tous.

## **2. Présentation des nouveaux membres et coordonnées des membres.**

Charles demande à chacun de se présenter.  
Un tour de table est fait.

## **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Lysanne Bergeron et secondé par Michel Gévry d'accepter l'ordre du jour tel quel.

22CE1920-001

Adopté à l'unanimité

## **4. Parole au public**

Aucun

## **5. Adoption et suivi du procès-verbal du 12 juin 2019**

Il est proposé par Amey-Lee Martel et secondé par Édith Provençal d'accepter le procès-verbal tel que présenté.

22CE1920-002

Adopté à l'unanimité

## **6. Rappel des obligations et pouvoir du CÉ**

Monsieur Charles Raïche, directeur, présente les pouvoirs du conseil d'établissement et distribue un cahier avec les principales responsabilités des acteurs du secteur (direction d'établissement, conseil d'établissement, membres du personnel et commission scolaire). Chaque membre devra en prendre connaissance avant la prochaine rencontre.

## **7. Élection à la présidence**

Charles Raiche préside les élections.

### **7.1 Présidente**

Michel Gévry propose Stéphanie Gendreau.  
Stéphanie Gendreau propose Patrick Giroux, celui-ci se décline.  
Stéphanie Gendreau accepte donc le mandat.  
Elle est élue par acclamation.

22CE1920-003

Adopté à l'unanimité

### **7.2 Vice-Présidente**

Michel Gévry propose Patrick Giroux ; celui-ci se décline.  
Marie-France propose Martine Thibault.  
Martine Thibault accepte le mandat.  
Elle est élue par acclamation.

22CE1920-004

Adopté à l'unanimité

### **7.3 Secrétaire**

Les membres proposent Annie Beauchemin, étant absente les membres élisent par acclamation.  
Annie Beauchemin est donc élue par acclamation.

22CE1920-005

Adopté à l'unanimité

## **8. Adoption des règles de régie interne 2019-2020**

Monsieur Charles Raiche distribue les règles de régie interne du CÉ et les présente brièvement.

Il est proposé par madame Lyne Morin et secondé par madame Martine Thibault d'accepter les règles de régie interne telle que présentée.

22CE1920-006

Adopté à l'unanimité

## **9. Adoption du calendrier des rencontres du C.É 2019-2020**

Monsieur Charles Raiche, directeur, fait une proposition de date, suite à des discussions et le calendrier est adopté pour l'année 2019-2020:

Mardi le 22 octobre 2019  
Mardi le 26 novembre 2019  
Mardi le 4 février 2020  
Mercredi le 11 mars 2020  
Mardi le 21 avril 2020  
Mercredi le 27 mai 2020  
Mardi le 9 juin 2020

Il est proposé par madame Annie Beauchemin et appuyé par monsieur Patrick Giroux que le calendrier des dates des rencontres soit accepté tel que discuté.

22CE1920-007

Adopté à l'unanimité

## **10. Choix des représentants de la communauté**

Chaque membre est prié de signifier à Charles Raïche des noms s'il y a lieu. Pour l'instant aucun membre de la communauté n'est présenté.

22CE1920-008

Adopté à l'unanimité

### **11. Dénonciation d'intérêt**

Le document est expliqué par Charles Raiche et sera envoyé dans le sac à dos de leur enfant dès demain.

### **12. Location de salles**

Charles informe les membres que par les années passées, les taxes pour les locations de salle étaient payées par le fonds à destination pour les activités parascolaires offertes aux élèves d'Ave Maria.

Il est proposé par madame Amey-Lee Martel et appuyé par madame Édith Provençal d'accepter les locations de salles comme discuté.

22CE1920-009

Adopté à l'unanimité

### **13. Questions diverses**

Aucune.

### **14. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Édith Provençal et appuyé par Michel Gévry de lever l'assemblée à 20 h 52.

22CE1920-010

Adopté à l'unanimité

---

Président(e)

---

Direction